

Mandats des comités et communautés de l'IPIC

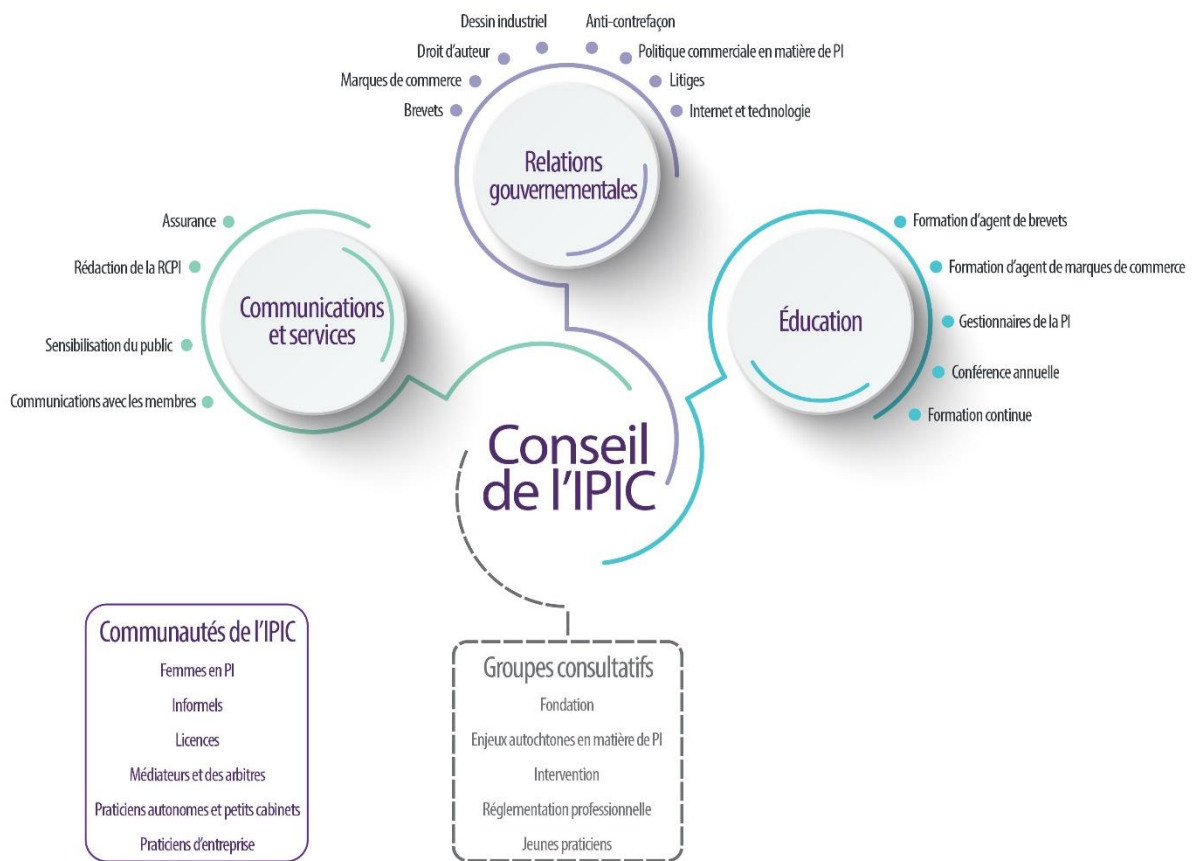
2021-2023



Intellectual Property Institute of Canada
Institut de la propriété intellectuelle du Canada



Structure des comités





Relations gouvernementales

Les comités ci-dessous soutiennent les efforts déployés par l'IPIC pour veiller à ce que les intérêts de la profession canadienne de la PI soient pris en compte dans les législations, les règlements, les politiques et les traités internationaux pertinents. Ils préparent les mémoires au gouvernement et participent aux efforts de défense des intérêts de l'IPIC.

Anti-contrefaçon

Ce comité a pour mandat de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et des programmes de lutte contre la contrefaçon au Canada et à ses frontières.

Droit d'auteur

Le Comité du droit d'auteur surveille les améliorations qui pourraient être apportées aux mesures législatives canadiennes sur le droit d'auteur qui reflètent les connaissances pratiques de la communauté canadienne des professionnels de la PI. Le Comité du droit d'auteur sert également de plateforme de discussion pour les membres de l'Institut qui représentent les divers intérêts de la communauté du droit d'auteur. Si les membres arrivent à un consensus sur un sujet particulier, le comité défendra la réforme sur le droit d'auteur dans les domaines ciblés par l'IPIC et ses membres. En l'absence de consensus, le comité présente au Conseil d'administration les divers points de vue de ses membres.

Dessin industriel

Le Comité du dessin industriel examine toutes les propositions et formule des recommandations sur toute modification de la politique qui pourrait toucher le système canadien global du dessin industriel, en plus de surveiller la pratique du dessin industriel dans le but de déterminer les aspects de la politique sur le dessin industriel qui devraient faire l'objet d'une réforme.

Internet et technologie

Le Comité de l'internet et de la technologie surveille le droit et les procédures liés à la protection de la propriété intellectuelle de la technologie informatique, en plus des initiatives qui concernent les noms de domaine et les marques de commerce sur l'internet. Le comité élabore les recommandations et évalue les propositions de promulgation des nouvelles lois et leurs règlements, d'interprétation de la politique en vigueur et d'évolution de la jurisprudence pour formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration de l'IPIC.

Politique commerciale en matière de PI

Le Comité de politique commerciale en matière de PI a pour mandat d'examiner les clauses de PI dans les accords commerciaux internationaux envisagés et les législations subséquentes, en plus de formuler



des commentaires afférents au gouvernement canadien. Cela comprend l'apport de modifications et la renégociation des accords commerciaux existants, en plus de la formulation d'observations sur les ententes commerciales domestiques.

Litiges

Le Comité des litiges examine le droit, la pratique et les procédures liés aux litiges en matière de propriété intellectuelle, en plus de fournir des résumés de cas pour le blogue L'OPinion de l'IPIC.

Brevets

Le Comité des brevets surveille les amendements proposés à la *Loi sur les brevets*, aux *Règles sur les brevets* et à toute autre politique liée aux brevets, y compris les affaires PCT et la matière liée aux sciences de la vie, en plus de suggérer des amendements souhaitables à apporter à la *Loi sur les brevets*, aux *Règles sur les brevets* et à toute autre mesure législative liée aux brevets.

En plus, le comité surveille l'évolution des questions d'harmonisation et de pratique du droit sur les brevets à l'intérieur de l'OPIC et/ou de l'OMPI. Il surveille également les questions de politique internationale sur les brevets pour déterminer les domaines de la politique canadienne qui pourraient faire l'objet d'une réforme pour lui permettre de suivre le rythme de la communauté internationale.

Marques de commerce

Le Comité des marques de commerce a pour mandat de surveiller les amendements proposés à la *Loi sur les marques de commerce*, au *Règlement sur les marques de commerces* et à toute autre politique liée aux marques de commerce, en plus de suggérer des amendements souhaitables pour la *Loi sur les marques de commerce* et son *Règlement*.

En plus, le comité surveille l'évolution du droit et de la pratique sur les marques de commerce à l'intérieur de l'OPIC et/ou de l'OMPI. Il surveille également les questions de politique internationale sur les marques de commerce pour déterminer les domaines de la politique canadienne qui pourraient faire l'objet d'une réforme pour lui permettre de suivre le rythme de la communauté internationale.



Éducation

Les comités ci-dessous contribuent à l'élaboration et la prestation d'activités de formation de qualité à nos membres pour qu'ils puissent atteindre les normes les plus élevées tout au long de leur carrière. Ils préparent le contenu de la Conférence annuelle, trouvent les conférenciers pour les cours et les webinaires et recherchent de nouveaux modes de prestation.

Conférence annuelle

Le Comité de la conférence annuelle a pour mandat de préparer le programme éducatif de la conférence. Entre autres, il détermine le thème de la conférence et les sujets des séances, en plus de sélectionner les conférenciers. Les membres du comité peuvent également agir à titre de modérateurs des séances de la conférence.

Formation continue

Le comité élabore les programmes éducatifs, notamment les webinaires, les colloques et les ateliers interactifs. Ces programmes procurent à la profession l'enseignement nécessaire sur les domaines de pratique émergents, les conseils sur la gestion de la pratique et la formation à un niveau plus avancé de la pratique en matière de PI.

Gestionnaires de brevets

Le comité élabore le programme d'enseignement destiné aux assistants, aux parajuristes et aux greffiers en brevets qui mène à la désignation de Gestionnaire de brevets agréé canadien (GBAC). Le comité conçoit l'examen de certification et élabore le programme de formation continue des GBAC.

Formation d'agent de brevets

Le Comité de formation d'agent de brevets est responsable du Cours de formation d'agent de brevets et des Travaux dirigés d'agent de brevets. Ces cours ont été conçus pour améliorer le niveau de connaissances et de compétences des agents de brevets stagiaires et pour aider ces derniers à réussir l'Examen d'agent de brevets. En plus d'examiner le contenu du cours et de le mettre à jour, le comité contribue à la recherche d'instructeurs et de tuteurs pour les deux formations.

Gestionnaires de marques

Le comité élabore le programme d'enseignement destiné aux assistants, aux parajuristes et aux greffiers en marques de commerce qui mène à la désignation de Gestionnaire de marques agréé canadien (GMAC). Le comité conçoit l'examen de certification et élabore le programme de formation continue des GMAC.



Formation d'agent de marques de commerce

Le Comité de formation d'agent de marques de commerce est responsable du Cours de préparation à l'Examen d'agent de marques de commerce, du Cours de formation d'agent de marques de commerce et des Travaux dirigés d'agent de marques de commerce. Le Cours de préparation à l'Examen d'agent de marques de commerce et les Travaux dirigés ont été conçus pour aider les agents de marques de commerce stagiaires à réussir l'Examen d'agent de marques de commerce et à améliorer leurs niveaux de connaissances et de compétences. Le Cours de formation d'agent de marques de commerce offre aux agents de marques de commerce une formation continue en ligne sur demande. En plus d'examiner le contenu du cours et de le mettre à jour, le comité contribue à la recherche d'instructeurs et de tuteurs pour les formations.



Groupes consultatifs

Les comités ci-dessous avisent l'Institut et son Conseil d'administration sur les questions liées à leur mandat.

Fondation

La Fondation éducative de l'Institut des brevets et marques (FEIBM) est un organisme de bienfaisance enregistré. Elle vise à encourager l'éducation et à favoriser les bourses d'études dans le domaine de la PI. La Fondation remet chaque année des prix aux étudiants qui obtiennent les meilleures notes aux examens d'agent de brevets et d'agent de marques de commerce. Les fiduciaires de la Fondation et le Conseil de l'IPIC souhaitent élargir le rôle de la Fondation et rehausser sa capacité pour lui permettre de fournir un appui financier pour les activités éducatives méritoires dans le domaine de la PI. Le mandat du Comité c'est d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de collecte de fonds.

Enjeux autochtones en matière de PI

Le Comité des enjeux autochtones en matière de PI a pour mandat de surveiller et prendre en compte la relation entre les droits autochtones et la protection de la propriété intellectuelle (PI), au Canada et à l'étranger.

Le comité devrait participer à l'éducation et l'information des membres sur la relation entre les droits autochtones et la PI, en distribuant des documents écrits, en contribuant à l'élaboration de programmes de FPC et en assurant la liaison avec des experts du domaine, au pays et à l'étranger. En plus, le comité devrait surveiller et déterminer l'évolution des questions qui concernent l'interface entre les droits autochtones et la PI et, le cas échéant, formuler des recommandations sur les positions à adopter à l'égard de ces questions et leur incidence sur les lois canadiennes en matière de PI.

Intervention

Le Comité d'intervention est un comité spécial désigné par le Conseil d'administration de l'IPIC; ses membres sont nommés par le Conseil, conformément à la politique d'intervention de l'Institut. Le Comité d'intervention assume la responsabilité des activités suivantes : surveiller ou déterminer les décisions judiciaires et administratives qui concernent d'importantes questions de droit ou de pratique et qui touchent la propriété intellectuelle; formuler des recommandations à l'IPIC sur des questions pour lesquelles l'Institut souhaiterait intervenir; examiner et évaluer les demandes d'intervention qui ont été approuvées: superviser le Conseil d'intervention pour toutes les affaires dans lesquelles l'intervention de l'IPIC est demandée; élaborer et approuver tous les mémoires déposés par le Conseil d'intervention devant le tribunal; et remettre au Conseil des rapports d'étape pour toutes les affaires dans lesquelles l'intervention de l'IPIC est demandée.



Réglementation professionnelle

Le Comité de réglementation professionnelle a pour mandat de renseigner le Conseil d'administration sur les questions liées à la réglementation de la profession.

Jeunes praticiens

Le Comité des jeunes praticiens est ouvert à tout membre (sauf les Fellows) qui pratique depuis moins de dix ans. Le comité a pour mandat de servir les intérêts des jeunes praticiens en propriété intellectuelle, notamment en leur fournissant des possibilités de perfectionnement professionnel et de réseautage, en plus d'établir des relations avec d'éventuels membres étudiants.



Communications et services

Les comités ci-dessous aident l'IPIC à offrir à ses membres d'excellents programmes d'engagement et des communications de grande qualité ou qui améliorent la gérance de l'IPIC. Ces comités produisent des publications, des renseignements et des services de grande qualité aux membres de l'IPIC (RCPI, blogue et site web).

Rédaction de la RCPI

Le comité a pour mandat de publier la *Revue canadienne de la propriété intellectuelle* (RCPI). Le comité recherche les articles potentiellement dignes d'intérêt pour les membres et en organise la publication. En plus, les membres du comité agissent à titre de réviseurs des articles présentés pour publication dans la RCPI; pour chaque article, les réviseurs sont sélectionnés en fonction de leur domaine de spécialité/d'expertise.

Assurance

Le Comité de l'assurance de l'IPIC a un mandat en trois volets. Premièrement, il surveille le programme de couverture d'assurance contre les erreurs et les omissions pour veiller à ce que les membres jouissent de la meilleure protection au coût le moins élevé. Deuxièmement, le comité, en association avec les compagnies et les courtiers d'assurance pertinents, informe et sensibilise les membres au sujet des questions d'assurance contre les erreurs et les omissions. Troisièmement, le comité surveille la protection d'assurance interne de l'IPIC pour ses directeurs, ses administrateurs, les membres de ses comités et ses biens.

Communications

Ce comité a pour mandat de trouver et fournir le contenu pour le blogue L'OPINION de l'IPIC, entre autres, des articles sur des thèmes de PI qui sont pertinents et intéressants, des livres blancs, des foires aux questions, des profils de comité et des profils de membre (environ 2 par mois).

Le comité doit également demeurer à jour sur des questions de PI qui sont mentionnées dans les médias et déterminer les possibilités de réponse/d'articles d'opinion de l'IPIC. Le comité collabore étroitement avec le personnel de l'Institut pour identifier le comité approprié à approcher pour fournir le soutien rédactionnel nécessaire à l'auteur/aux auteurs, tout en gérant le processus d'examen.

Sensibilisation du public

Ce comité initie les activités, dont certaines avec des partenaires, qui ciblent les petites et moyennes entreprises, les universités et tout autre groupe qui peut être ciblé pour fournir une compréhension fondamentale de la PI, de ses avantages et des motifs d'utilisation d'un professionnel de la PI. Les membres du comité participent à l'élaboration de la Banque de conférenciers de l'IPIC pour identifier les



conférenciers experts pour divers événement; ils peuvent également être invités à agir à titre de conférenciers au besoin.



Communautés

Les communautés sont des regroupements de professionnels qui partagent des intérêts communs fondés, entre autres, sur des questions/problèmes, des profils de pratique ou une région – ou sur tout thème qui répond aux besoins des membres.

Praticiens d'entreprise

La Communauté des praticiens d'entreprise est constituée de professionnels de la propriété intellectuelle travaillant pour des entreprises qui se réunissent pour partager leurs connaissances, poser des problèmes et discuter de sujets liés à la pratique d'entreprise.

Licences

La Communauté des licences est composée de professionnels de la propriété intellectuelle qui traitent des questions relatives aux licences ou aux renonciations à la PI. Ils réseautent, partagent leurs connaissances et discutent des questions liées à la pratique des licences.

Médiateurs et des arbitres

La Communauté des médiateurs et des arbitres a comme but de fournir un forum pour réseauter avec d'autres professionnels dans la pratique de la médiation et de l'arbitrage sur des questions liées à la propriété intellectuelle. La communauté cherche également des occasions de promouvoir le niveau d'activité associé au mode non judiciaire de résolution des conflits au Canada et d'offrir de l'éducation sur le sujet.

Praticiens autonomes et des petits cabinets

La Communauté des praticiens autonomes et des petits cabinets tient des réunions pour discuter de l'évolution du droit de la propriété intellectuelle et des problèmes de gestion des petits cabinets. Ils réseautent et partagent des connaissances qui aident à soutenir leurs paires dans la gestion d'un petit cabinet de PI au Canada. Ils peuvent également discuter de questions liées au droit d'auteur, aux dessins industriels, aux brevets et aux marques de commerce, au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Femmes en PI

La Communauté des femmes en PI (également connue sous le nom de WING) organise des événements de réseautage, des webinaires et des séminaires axés sur les opportunités d'éducation et de leadership pour les femmes professionnelles de la propriété intellectuelle. Elles sensibilisent aux progrès que les femmes ont réalisés et continuent de réaliser en propriété intellectuelle.